



Résumé de la deuxième réunion du Comité consultatif autochtone 6 -7 novembre 2019 Ottawa

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la deuxième rencontre du Comité consultatif autochtone étaient de discuter des domaines prioritaires déterminés par le Comité relativement à la participation autochtone et aux connaissances autochtones et d'élaborer un plan de travail pour le Comité.

JOUR 1 – 6 novembre 2019

Point à l'ordre du jour : mot de bienvenue et allocution d'ouverture

La réunion a commencé avec une prière d'ouverture par l'aînée Claudette Commanda de la communauté algonquine de Kitigan Zibi Anishinabeg. Le membre d'office de l'Agence au Comité a présenté une mise à jour sur la façon dont les conseils fournis à l'Agence ont été utilisés à ce jour.

Point à l'ordre du jour : aperçu de la *Loi sur l'évaluation d'impact (LEI)*

L'Agence a présenté une vue d'ensemble des phases du processus d'évaluation d'impact.

Point à l'ordre du jour : éléments autochtones de la *Loi sur l'évaluation d'impact*

L'Agence a présenté une vue d'ensemble des éléments autochtones de la Loi et a abordé l'orientation associée dans le Guide du praticien sur les évaluations d'impact fédérales publié par l'Agence. L'Agence a ensuite présenté une vue d'ensemble de la participation autochtone sur ces travaux à ce jour.

Point à l'ordre du jour : aperçu de la commission d'examen intégré

L'Agence a présenté une vue d'ensemble de l'approche adoptée pour les évaluations intégrées visées par la LEI et la collaboration continue avec les organismes de réglementation du cycle de vie, y compris le protocole d'entente élaboré avec la R C et la Commission canadienne de s ret  nucl aire, en vertu desquels l'Agence m nera les activit s de consultation de la Couronne aupr s des peuples autochtones pendant l' valuation d'impact int gr e.

Point à l'ordre du jour : collaboration et modes de travail coopératif

Les coprésidents ont mené cette discussion qui visait à finaliser les modalités et bien expliquer la collaboration entre le Comité et l'Agence. Plusieurs modèles de collaboration du Comité et de l'Agence pour l'élaboration des politiques ont été présentés, dont l'examen des documents préparés par l'Agence; l'élaboration de nouvelles politiques visant à éclairer les politiques de l'Agence; la création de sous-comités ou de groupes de travail, ainsi que des séances de travail mixtes entre les réunions du Comité en personne afin de poursuivre les travaux sur des sujets précis.

- Les membres ont convenu que les sous-comités ou les groupes de travail offrent l'approche la plus réaliste d'échanges sur des sujets précis. Les modalités de déploiement des groupes de travail seront déterminées en janvier.

Au cours de la première journée, les membres ont abordé les questions suivantes :

Aide financière

- Les membres ont souhaité en apprendre davantage sur la nouvelle offre de subvention disponible pendant l'étape préparatoire.
- La coordination avec les autres ministères fédéraux a été soulignée comme une priorité pour assurer une approche à guichet unique.

Mobilisation

- Les membres étaient intéressés à poursuivre l'exploration des aspects suivants :
 - une approche permettant d'assurer une mobilisation plus holistique avec les collectivités;
 - la nécessité de préparer les collectivités à la mobilisation et de déterminer les possibles répercussions sur les droits;
 - le processus fonctionnel et la structure de prestation de l'Agence;
 - les politiques, les processus et les outils de soutien à la collaboration des collectivités en amont.

Répercussions sur les droits

- Les membres étaient intéressés à poursuivre l'exploration du processus de mobilisation en amont pendant l'étape préparatoire, reconnaissant le besoin de tenir compte de la capacité de la collectivité à déterminer les enjeux et les préoccupations, notamment les possibles répercussions sur les droits des Autochtones, associés aux projets proposés.

JOUR 2 – 7 novembre 2019

Ordre du jour : mot de bienvenue et aspect d'ordre administratif

David McGovern, président de l'Agence d'évaluation d'impact, a présenté le discours d'ouverture et souligné les domaines prioritaires pour lesquels des conseils du Comité pourraient être très précieux, notamment : Les connaissances autochtones, la participation autochtone à l'évaluation d'impact et l'intégration des possibles répercussions sur les droits dans l'évaluation d'impact. Le Comité a reconnu l'importance de se pencher sur ces domaines et d'en tenir compte ultérieurement au cours de la journée pendant la discussion portant sur le plan prospectif.

Point à l'ordre du jour : cadre stratégique sur les connaissances autochtones - Mobilisation

L'Agence a présenté un aperçu du processus employé jusqu'à présent pour la mobilisation visant les connaissances autochtones, y compris le document de travail qui soutenait la mobilisation nationale entreprise au cours de la dernière année par l'équipe de travail sur l'examen des processus d'évaluation environnementale et réglementaire et un « Rapport - Ce que nous avons entendu » issu de ces consultations.

- L'objectif est de collaborer avec le Comité en vue de préparer un cadre d'action d'ici le printemps 2020.
- Les membres ont convenu d'une approche visant à éclairer le travail relatif au cadre d'action qui comprenait une séance de travail dédiée à ce sujet lors d'une rencontre en personne qui pourrait alimenter le cadre stratégique sur les connaissances autochtones.
- L'ébauche de cadre d'action préparée par le Comité serait mise en circulation et utilisée pour mobiliser les collectivités et les organisations autochtones. On a précisé qu'en janvier l'Agence souhaitera obtenir des conseils du Comité à propos de l'approche à adopter pour la mobilisation autochtone dans le cadre stratégique sur les connaissances autochtones.
- Les membres ont exprimé leur intérêt pour une séance de travail mixte avec le comité consultatif technique sur le sujet des connaissances autochtones et de la science occidentale lors d'une future rencontre.

Point à l'ordre du jour : planification du plan de travail prospectif

- Les membres ont établi un certain nombre de domaines importants qui doivent faire partie de leur plan de travail prospectif, notamment :
 - Les connaissances autochtones;
 - L'élaboration du cadre d'action sur les connaissances autochtones;
 - L'examen du guide provisoire sur les connaissances autochtones dans l'évaluation d'impact et le travail supplémentaire mené pour aborder le sujet plus

vaste des connaissances autochtones et de la science occidentale dans le processus d'EI.

- Les principes PCAP des Premières Nations (propriété, contrôle, accès et possession) dans le contexte des connaissances autochtones.
- Les règlements sur la collaboration autochtone et les approches de collaboration;
 - L'intérêt du Comité pour une collaboration avec l'Agence en vue de préparer un document de travail et des plans de travail coopératif avec les peuples autochtones pour élaborer des règlements pertinents.
- L'évaluation des répercussions sur les droits;
 - Le Comité souhaitait donner une rétroaction sur le guide de l'Agence portant sur l'évaluation des répercussions sur les droits après un atelier national sur ce sujet en décembre.
- Les sujets de recherche visés par le budget de recherche interne du Comité ont également été abordés et portent notamment sur :
 - Les connaissances autochtones (espace éthique et principes PCAP);
 - L'examen des évaluations fondées sur les droits;
 - L'élaboration d'une trousse d'outils de mobilisation en amont (meilleures pratiques, ressources, capacité)
 - Une formation et des outils portant sur la compétence culturelle.

Point à l'ordre du jour : mot de la fin et prochaines étapes

- Les membres ont convenu que la prochaine réunion sera une séance de travail visant le cadre stratégique sur les connaissances autochtones et des conseils sur les approches de mobilisation.
- La prochaine réunion aura lieu les 29 et 30 janvier 2019, à Montréal, Québec.

Comité consultatif autochtone

Points à traiter de la réunion des 6 et 7 novembre

Points à traiter pour le secrétariat :

- Préparer le compte rendu de la réunion pour les membres à des fins d'examen et de finalisation (terminé).
- Communiquer la stratégie de mobilisation du cadre stratégique sur les connaissances autochtones (20 décembre).
- Finaliser le plan de travail et le faire circuler parmi les membres. (20 décembre)
- Élaborer et faire circuler une liste de sujets pour le budget de recherche du CCA (terminé)

Points à traiter pour les membres :

- Finaliser les commentaires sur les modalités. (6 décembre 2019)
- Donner une rétroaction sur le plan de travail prospectif. (6 janvier 2019)
- Donner une opinion sur le sujet du budget de recherche du CCA pour les projets du présent exercice (terminé)
- Participer à l'atelier sur les répercussions sur les droits et faire rapport au Comité en janvier.

Participants

Coprésidents

- Elmer Ghostkeeper
- Sue Chiblow

Membres du Comité

- Stanley Oliver
- Suzie O'Bomsawin
- Kyle Vermette
- Angel Ransom
- Deana Sappier
- Paul Jones
- Melody Lepine
- Jocelyn Gosselin
- Rachel Olson

Agence d'évaluation d'impact

- David McGovern
- Brent Parker
- Erin Groulx
- Colette Spagnuolo
- Allan Clarke
- Janice Zeitz
- Emily Fairbairn
- Alana Green

Date de modification :

2020-06-04

